



Le bétail n'est pas seul en cause des pollutions de l'eau potable.

Photo: mäd

Quand la pollution vient de la montagne

Le Chablais valaisan a connu plusieurs cas de pollution des eaux ces dernières années. Dans quelle mesure le changement climatique est-il responsable, et impose-t-il de nouvelles précautions. Éléments de réponses.

Le ciel est tombé sur la tête de Saint-Gingolph (950 habitants) le 2 mai dernier. Cette nuit-là, la Morge connaît une crue sans précédent. La rivière, qui traverse le village avant de se jeter dans le Léman, déborde, charrie terre et pierres et endommage des immeubles. Dans la foulée, les Gingolais découvrent, au robinet, une eau brunâtre impropre à la consommation. La pollution perdurera jusqu'en septembre.

Un système inopérant

Le coup est d'autant plus rude qu'un système de traitement de l'eau avait été installé en 2013. «Suite à une pollution, nous

avons investi quelque 300 000 francs dans un dispositif de traitement par ultraviolet. Celui-ci a parfaitement fonctionné en 2014», rappelle Ferdinand Masi, vice-président du conseil communal. Mais en 2015, la turbidité (chargée de particules, l'eau devient trouble) a rendu inopérant le système. «Nous ne l'avons pas choisi au hasard. Tous les experts, tous les services cantonaux compétents avaient avalisé ce choix.» L'exécutif n'en a pas moins pris ses responsabilités, présentant ses excuses à la population, en octobre. Dans l'urgence, la commune Saint-Gingolph rend possible une collaboration

avec la commune de Port Valais. Et installe un dispositif provisoire de traitement par ultrafiltration auprès de l'un de ses sites de captation, situés à plus de 800 mètres d'altitude. A l'automne, après réévaluation, c'est un dispositif d'ultrafiltration, à même de gérer des eaux turbides, qui est présenté, puis proposé à la population. Le prestataire, la société Membratec, en installe depuis une quinzaine d'années. Ils piègent des particules allant jusqu'à 0,01 micron, soit plus petit que le plus petit organisme, ou qu'un virus. Ils sont à même de traiter des centaines de m³ d'eau par heure. Interrogé sur l'évolution de son «marché», le

directeur Emmanuel Bonvin constate une augmentation des cas de turbidité, notamment dans les secteurs où les sources sont alimentées par la fonte des neiges. Il évoque aussi les exigences croissantes des autorités et des consommateurs. A Saint-Gingolph, l'investissement de 2 millions est accepté en novembre par une assemblée primaire extraordinaire. Le montant n'occasionnera pas d'augmentation d'impôts. Mais il grèvera le budget des investissements.

Changement climatique

Ces dernières années, d'autres communes du Chablais ont connu des problèmes de pollution des eaux. Les autorités sont-elles confrontées au changement climatique, à une augmentation des risques de pollution et à une diminution de sources sûres? Pour le géologue cantonal Raphaël Mayoraz, il n'y a pas lieu de trop s'inquiéter: «Le Valais est une éponge! Il existe, notamment dans les vallées, un grand nombre de sources de bonnes qualités encore non exploitées.» L'hypothèse d'un accroissement du nombre de pollutions liées à une évolution climatique n'a pas davantage son agrément. Les cas de turbidité ne sont pas significativement en augmentation. L'augmentation des crues torrentielles, et leur intensité, comme à Brigue, à Gondo ou à Saint-Gingolph, est bien plus préoccupante.

En mai dernier, aucune victime n'a été à déclarer. Mais des travaux de sécurisation d'urgence ont été nécessaires, et le lit de la rivière, lessivé, s'est creusé par endroit de plus de mètre. Raphaël Mayoraz: «A l'échelle du canton, le coût total des dommages liés à la canicule ne doit pas dépasser le million. Celui des dégâts causés par les intempéries de mai, dans le Chablais et le Valais central, va s'établir à plus de 10 millions.» Là vont les priorités. «Depuis les inondations de 2000, le Canton a incité les communes à établir leurs cartes de danger hydrologique, à partir desquelles le risque peut être évalué, et des mesures de précaution et de protection mises en place.»

Analyse des risques sur les alpages

Il demeure que des pluies de fortes intensités, surtout si elles suivent une période de sécheresse, peuvent avoir un impact sur la qualité de l'eau de source. «Ce point doit être pris en compte lors de la définition des mesures de protection en amont des captages,» explique Pierre Christie, chef du groupe Eaux souterraines au Service de la protection de l'environnement. Le SPE veille à la mise en œuvre d'une récente révision de l'Ordonnance sur la protection des eaux (Oeaux). Celle-ci préconise une analyse des risques. Là où l'exploitation forestière ou la présence de bétail pouvait être interdite, des bonnes pratiques sont désormais définies, en fonction de l'hydrologie locale, et en collaboration avec les exploitants, les propriétaires et les autorités communales. Cette approche peut amener à réévaluer des pratiques d'épandage, les emplacements de place de traite, l'usage des machines, etc. Cette sortie d'une logique prescriptive est justifiée, selon Pierre Christie, par «des milieux géologiquement beaucoup plus complexes qu'en plaine. La protection efficace des captages d'eau potable y est dès lors moins intuitive.» Cette méthode, a été testée dans la région de Tsanfleuron (communes de Savièse et Conthey). Elle s'applique progressivement aux régions concernées. Une analyse est en cours à Saint-Gingolph.

Le facteur karstique

Sur le terrain, l'eau ruisselle, puis s'infiltre. Idéalement, elle devrait passer 36 heures dans la terre, traverser des couches sans oxygène, dans lesquelles les bactéries ne peuvent survivre. Mais dans un environnement karstique tel que celui de Saint-Gingolph, l'eau peut se glisser dans des failles sans être correctement décontaminée. C'est encore plus vrai après une période de sécheresse. Et le bétail n'est pas seul en cause font remarquer les experts. La nature est sauvage, des bêtes y vivent et y meurent. Des virus n'attendent qu'une grosse pluie pour aller plus loin. «On nous a expliqué

que d'interdire l'accès à ces pâturages aux troupeaux ne résoudraient rien», dit Ferdinand Masi. En aval des ouvrages de captation, le chimiste cantonal entreprend des contrôles ponctuels. Mais la commune demeure la plus active dans ce domaine. Saint-Gingolph effectue ses contrôles tous les 15 jours. «Elle connaît mieux que personne son territoire, elle procède à des autocontrôles. De notre point de vue, il est bien qu'elle conserve ces prérogatives», affirme Joël Rossier, adjoint au chimiste cantonal.

Le dispositif d'ultrafiltration devrait être opérationnel courant 2016. Pour la suite, Ferdinand Masi évoque la création de zones de stockage pour les besoins des pompiers en cas d'intervention dans les hauts du village. L'eau contribue par ailleurs à la production d'énergie: depuis deux ans, profitant du dénivelé de plus de 500 mètres entre les zones de captage et le lac, les eaux de source sont turbinées et assurent l'équivalent des besoins en électricité de quelques ménages.

Collaborations intercommunales

Et l'eau ne manque pas à Saint-Gingolph. Selon les estimations, elle pourrait couvrir les besoins d'une dizaine de milliers de personnes. D'autres communes valaisannes qui connaissent une forte croissance démographique sont moins bien dotées. Et doivent réfléchir à la captation de nouvelles sources. Par chance, le Valais serait une éponge! Joël Rossier observe tout de même une tendance à l'interconnexion. «L'urbanisation des régions de plaine occasionne des collaborations intercommunales qui étaient rares il y a une génération. Comme les besoins en eau étaient moindres, chacun gérait cette ressource à son gré.»

Vincent Borcard

Publicité

Nous rendons l'e-government possible.

Avec des solutions de paiement électroniques simples.
postfinance.ch/e-government ou téléphone +41 848 848 848 (tarif normal).

PostFinance 